



15



pôle
hainuyer

RAPPORT
D'ACTIVITÉS





Coordination et rédaction :

Cellule administrative du
Pôle hainuyer

Illustrations :

Le Pôle hainuyer et ses
institutions partenaires

Mise en page :

www.losfeldcommunication.com

Editeur responsable :

ASBL Pôle hainuyer
Place du Parc, 20
7000 Mons

.....
www.polehainuyer.be



Le décret « Paysage » du 7 novembre 2013 a jeté les bases d'une évolution en profondeur de l'Enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Parmi les mesures adoptées, celle d'une restructuration inédite impliquant de nouvelles structures collaboratives où peuvent interagir tous les acteurs concernés par l'Enseignement supérieur, à savoir les Universités, les Hautes Ecoles, les Ecoles supérieures des Arts et les Etablissements de Promotion sociale.

Le décret a ainsi mis en place deux niveaux de structures collaboratives, chacun d'entre eux étant adapté aux missions qui lui sont confiées. Le premier dispositif est constitué par l'Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur. Il marque la fin des Académies universitaires qui n'auront finalement duré que 10 ans. Le second dispositif a abouti à la mise en place de 5 pôles académiques définis sur une base géographique, dont le Pôle hainuyer dans notre province du Hainaut.

L'action du Pôle hainuyer concerne essentiellement des missions de proximité en relation avec les quelques 35.000 étudiants de l'Enseignement supérieur du Hainaut.

Elle peut contribuer à apporter une information globale, structurée et concertée aux futurs étudiants et à leur permettre de profiter d'une orientation pertinente en adéquation avec leur potentiel.

L'information et l'orientation sont de ce fait deux des priorités importantes sur lesquelles le Pôle hainuyer a souhaité agir. Elles passent par la réalisation de brochures et d'un site web présentant toutes les formations de l'Enseignement supérieur en Hainaut. Elles passent aussi par un échange structuré et permanent entre les équipes des institutions s'occupant de l'orientation des étudiants.

D'autres plus-values peuvent également être apportées par le Pôle hainuyer, en particulier en matière d'aide à la réussite. Celui-ci peut contribuer au partage d'expériences accumulées suite aux différentes actions que chacune des institutions propose à ses étudiants. Il peut aussi faciliter la mutualisation de ressources destinées à proposer des cours préparatoires ou propédeutiques.

C'est dans cette optique que l'opération « Je rebondis » a été organisée l'année dernière à destination des étudiants de l'Enseignement supérieur en situation d'échec et souhaitant se réorienter après la session d'examens de janvier.

Le projet « Coup de pouce » récemment instruit, et qu'il est prévu de concrétiser prochainement s'adressera plutôt aux étudiants sortant des filières technique et professionnelle de l'Enseignement secondaire.

Ces deux actions auraient difficilement pu être envisagées sans l'existence du Pôle hainuyer : les besoins sont explicités et analysés par les différents partenaires au sein des structures du Pôle et les institutions de Promotion sociale contribuent à une mise en place concertée des différentes aides proposées aux étudiants.

Le Pôle hainuyer peut également contribuer à élargir le spectre des ressources proposées aux étudiants. L'accès aux bibliothèques ainsi que le partage ponctuel d'infrastructures sont deux des chantiers sur lesquels il a progressé ces deux dernières années.

Le Pôle hainuyer peut aussi avoir l'ambition d'une utilisation plus rationnelle des moyens à terme en accentuant les collaborations sur son territoire. Celles-ci ont commencé à se concrétiser non seulement dans les domaines de l'information, de l'orientation et de l'aide à la réussite, mais aussi dans ceux de la mobilité étudiante, de l'aide aux étudiants à besoins spécifiques ou des services à la société.

On peut évidemment décrire le Pôle hainuyer par ses objectifs, ses missions ou ses structures, mais également au départ des femmes et des hommes qui le composent.

Après deux années de fonctionnement, chacun a pu constater que dans une telle structure de proximité, de nouveaux liens ont pu se créer et se consolider plus facilement et ce, toute forme d'enseignement ou de réseaux confondus.

Au-delà de l'enrichissement des relations humaines entre responsables de l'Enseignement supérieur en Hainaut, l'action du Pôle hainuyer est à juger sur la base des plus-values qu'il sera parvenu à apporter à l'Enseignement supérieur.

Et sur ce plan, ces deux premières années de fonctionnement sont très encourageantes. Grâce à l'action des différentes Commissions/Chambre mises en place, grâce au dévouement de leurs Coprésidents, et grâce à une Cellule administrative jeune et dynamique, des projets concrets ont pu être développés.

Nous tenons ici à remercier toutes les personnes qui ne ménagent pas leurs efforts pour contribuer au souhait des partenaires du Pôle hainuyer, prêts à accentuer leurs collaborations dans les différents domaines couverts par le décret.

Calogero CONTI
Recteur de l'Université de Mons
(UMONS)

Jean-Luc VREUX
Directeur-Président de la
Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa)



SOMMAIRE

Avant-propos	3
Sommaire	5
Sigles et acronymes	6
Introduction	7
Les instances décisionnelles et de coordination du Pôle hainuyer	8
L'Assemblée générale	9
Le Conseil d'administration	9
Les Commissions/Chambre thématiques	9
La Cellule de coordination	9
Les Commissions/Chambre thématiques	10
La Commission « Information et Orientation »	10
La Commission « Centre de Didactique de l'Enseignement supérieur »	16
La Commission « Services collectifs »	19
La Commission « Mobilité internationale »	20
La Commission « Recherche »	22
La Chambre « Enseignement supérieur inclusif »	24
Annexes	26
Annexe 1 - Liste des institutions partenaires du Pôle hainuyer	26
Annexe 2 - Liste des établissements membres de l'Assemblée générale (AG) constituante du Pôle hainuyer et de leurs représentants date du 26 mars 2015	36
Annexe 3 - Liste des membres du Conseil d'administration (CA) du Pôle hainuyer et de leurs représentants en date du 31 décembre 2015	39
Annexe 3 - Liste des membres des Commissions/Chambre du Pôle hainuyer en date du 31 décembre 2015	41

SIGLES ET ACRONYMES

AC'T	: Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai.
AG	: Assemblée générale.
ARES	: Académie de Recherche et d'Enseignement supérieur.
ARTS²	: Arts au carré.
CA	: Conseil d'administration.
CCDS	: Commission Centre de Didactique de l'Enseignement supérieur.
ChESI	: Chambre Enseignement supérieur inclusif.
CIO	: Commission Information et Orientation.
CMI	: Commission Mobilité internationale.
CR	: Commission Recherche.
CSC	: Commission Services collectifs.
EBS	: Etudiant à besoins spécifiques.
EPS	: Etablissements/Enseignement de Promotion sociale.
ESA	: Ecole supérieure des Arts.
ESASLT	: Ecole supérieure des Arts Saint-Luc Tournai.
ESN	: Erasmus Student Network.
FLE	: Français Langue Etrangère.
FWB	: Fédération Wallonie-Bruxelles.
HE	: Haute Ecole.
HEH	: Haute Ecole en Hainaut.
HELHa	: Haute Ecole Louvain en Hainaut.
HEPH-Condorcet	: Haute Ecole Provinciale de Hainaut – Condorcet.
JSPH	: Journée scientifique du Pôle hainuyer.
RHESU	: Réseau hainuyer d'Enseignement supérieur et universitaire.
ROI	: Règlement d'ordre intérieur.
U	: Université.
UCL	: Université catholique de Louvain.
ULB	: Université libre de Bruxelles.
UMONS	: Université de Mons.



INTRODUCTION

Le Pôle hainuyer est l'un des cinq pôles académiques mis en place, aux côtés de l'Académie de Recherche et d'Enseignement supérieur (ARES), par le décret du 7 novembre 2013 redéfinissant le paysage de l'Enseignement supérieur en Communauté française de Belgique et l'organisation académique des études (ou décret « Paysage »).

ASBL instituée sur une base géographique, elle regroupe l'ensemble des institutions d'Enseignement supérieur situées sur le territoire de la province de Hainaut, tous réseaux d'enseignement (Fédération Wallonie-Bruxelles, officiel subventionné et libre subventionné), et toutes formes d'enseignement confondus (Universités, Hautes Ecoles, Ecoles supérieures des Arts et Etablissements de Promotion sociale). Il se compose, plus précisément, de 37 établissements d'Enseignement supérieur, dont la liste est reprise en Annexe 1, soit 3 Universités, 3 Hautes Ecoles, 3 Ecoles supérieures des Arts et 28 Etablissements de Promotion sociale. Il a été officiellement inauguré au Palais des Beaux-Arts de Charleroi le 20 octobre 2014. Préalablement, un plan stratégique, un Règlement d'Ordre Intérieur et des statuts avaient été adoptés respectivement le 20 mai 2014, le 22 septembre 2014 et le 14 octobre 2014.

Le Pôle hainuyer constitue un lieu de concertation et de dialogue entre les institutions partenaires, dont la principale mission est de promouvoir et de soutenir les collaborations entre ces dernières, et de les inciter à travailler ensemble en vue d'offrir des services de qualité aux étudiants. Sur le territoire qu'il couvre, il propose, à ce titre, près de 550 formations initiales et continues (du Bachelier professionnalisant au Doctorat) se rattachant à 20 domaines d'études. 35.000 étudiants sont, en outre, actuellement inscrits au sein des institutions qu'il regroupe.

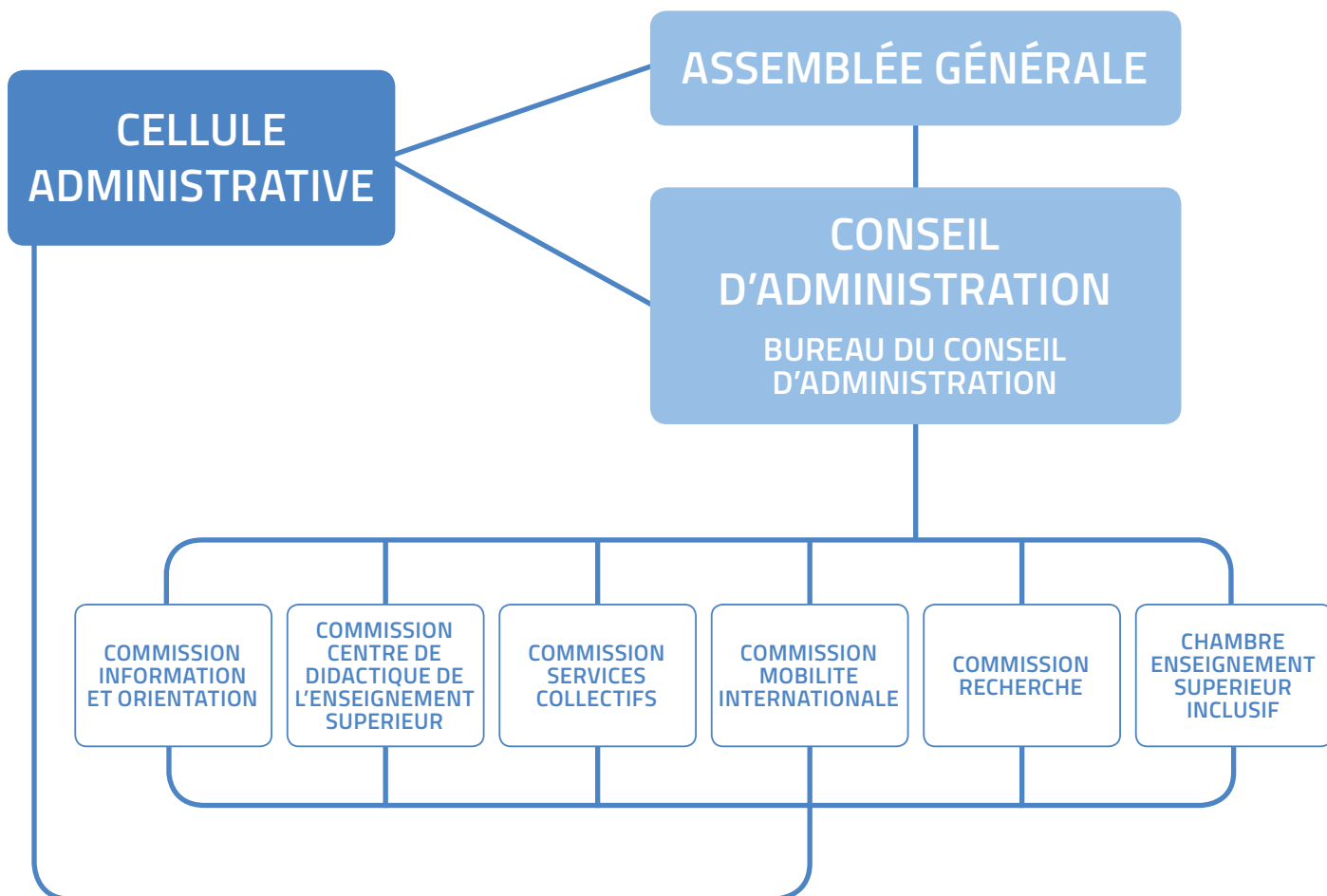
Il présente, par ailleurs, la particularité d'avoir été précédé par le RHESU (Réseau hainuyer d'Enseignement supérieur et universitaire) ainsi que par le Pôle hainuyer historique, regroupant tous deux une partie des acteurs qui le constituent aujourd'hui. En effet, dès 2002, le RHESU fédérait déjà plusieurs institutions provenant principalement du réseau organisé par la Communauté française et du réseau officiel subventionné. En 2009, celui-ci s'est mué en Pôle hainuyer « historique », poursuivant une intention d'ouverture au pluralisme, et la volonté d'y accueillir d'autres acteurs régionaux



émanant du réseau libre subventionné. Cet élargissement n'a cependant pu se concrétiser durant ses cinq années d'existence. L'une des plus-values incontestables apportées par le décret Paysage est, dès lors, d'avoir donné au Pôle hainuyer une assise décrétole étendue prônant l'ouverture et la participation de toutes les institutions concernées au Pôle académique territorial.

Le présent rapport d'activités débutera par une présentation des instances décisionnelles et de coordination du Pôle hainuyer, et, plus spécifiquement, de son Assemblée générale, de son Conseil d'administration, de ses six Commissions/Chambre thématiques et de sa Cellule administrative. Il se poursuit par un approfondissement de la composition de chacune des Commissions/Chambre thématiques, ainsi que de leurs missions, de leurs réalisations et de leurs perspectives.

LES INSTANCES DÉCISIONNELLES ET DE COORDINATION DU PÔLE HAINUYER



La présidence du Pôle hainuyer est assurée par M. Calogero CONTI, Recteur de l'UMONS (Université de Mons), et M. Jean-Luc VREUX, Directeur-Président de la HELHa (Haute Ecole Louvain en Hainaut). M. C. CONTI est également l'Administrateur délégué à la gestion journalière.

Le Pôle hainuyer est composé d'une Assemblée générale (AG) et d'un Conseil d'administration (CA), assisté par son Bureau. Les Commissions/Chambre thématiques, soutenues par la Cellule administrative, sont chargées de l'opérationnalisation de ses actions.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale du Pôle hainuyer est composée des membres représentant les institutions partenaires. Elle est seule compétente pour toute modification des statuts de l'association. Ces derniers définissent, notamment, la mise en œuvre des missions de l'ASBL, son mode de fonctionnement, son siège social ou encore les compétences, la composition, le mode de désignation de ses membres, et le mode de fonctionnement de son Conseil d'administration.

La liste des établissements membres de l'AG constituante du Pôle hainuyer et de leurs représentants en date du 26 mars 2015 est reprise en Annexe 2.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Pôle hainuyer gère l'association et est composé des membres issus des établissements membres. Chaque forme d'enseignement y est représentée, ainsi que les différentes catégories de la communauté académique, dont au moins 20 % de représentants du personnel et au moins 20 % d'étudiants. Il est assisté par le Bureau du Conseil d'administration.

La liste des membres du CA du Pôle hainuyer et de leurs représentants en date du 31 décembre 2015 est reprise en Annexe 3.



LES COMMISSIONS/CHAMBRE THÉMATIQUES

Le Pôle hainuyer a défini un plan stratégique précisant, pour plusieurs thématiques spécifiques, des objectifs à poursuivre et le type d'actions à mettre en œuvre pour les atteindre. Les Commissions/Chambre proposent au Conseil d'administration des plans d'actions annuels sur base des orientations stratégiques qu'il a définies. Elles mettent en œuvre les décisions du Conseil d'administration ainsi que les missions que celui-ci leur a explicitement confiées.

Concrètement, 6 Commissions/Chambre sont constituées :

- La Commission « Information et Orientation » ;
- La Commission « Centre de Didactique de l'Enseignement supérieur » ;
- La Commission « Services collectifs » ;
- La Commission « Mobilité internationale » ;
- La Commission « Recherche » ;
- La Chambre « Enseignement supérieur inclusif ».

LA CELLULE ADMINISTRATIVE

La Cellule administrative assure le suivi administratif des dossiers du Pôle hainuyer.

Elle gère le suivi administratif des décisions des organes décisionnels de l'association, travaille en étroite collaboration avec les Coprésidents et Présidents des Commissions/Chambre, participe aux réunions de celles-ci et en assure le secrétariat, soutient le travail des Commissions/Chambre et coordonne les actions développées en leur sein.

Elle peut se voir confier des tâches spécifiques par le Bureau ou le Conseil d'administration.

LES COMMISSIONS/ CHAMBRE THÉMATIQUES

LA COMMISSION « INFORMATION ET ORIENTATION »



COMPOSITION

La Commission « Information et Orientation » du Pôle hainuyer, dénommée « CIO », est composée d'un représentant effectif et d'un représentant suppléant pour chaque institution d'Enseignement supérieur partenaire du Pôle hainuyer. Ceci étant, en ce qui concerne l'Enseignement supérieur de Promotion sociale, la représentation s'effectue à l'échelle des trois réseaux (Fédération Wallonie-Bruxelles, officiel subventionné et libre subventionné), chacun d'entre eux ayant désigné un représentant effectif et un représentant suppléant. Les membres du personnel ainsi que les étudiants des institutions membres du Pôle hainuyer sont également représentés par un membre effectif et un membre suppléant.

La Commission est conduite par deux Coprésidents, représentant chacun une forme d'enseignement différente : M^{me} Christine RENOTTE, Vice-Doyenne de la Faculté Polytechnique et Conseillère du Recteur à l'Information et l'Orientation à l'Université de Mons (UMONS) et M. Michel PETTEAU, Responsable Communication et Directeur de la Catégorie Arts appliqués de la Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa).

La composition de la CIO du Pôle hainuyer en date du 31 décembre 2015 est reprise en Annexe 4.

MISSIONS

Le plan stratégique du Pôle hainuyer présente les missions de la CIO, ainsi que ses objectifs stratégiques.

Il précise que le Pôle hainuyer inscrit ses actions d'information et d'orientation dans une dynamique d'amélioration (par rapport à la situation prévalant avant sa création) et de perfectionnement continu des services rendus aux futurs étudiants ainsi qu'aux étudiants. Il recherche, à cette fin, de nouvelles stratégies assurant, pour ces publics, la meilleure lisibilité possible de l'ensemble du système d'Enseignement supérieur dont les formations sont disponibles en Hainaut, et ce, dans le respect des spécificités des établissements membres.

Sur base de cette mission principale qui lui a été attribuée, la CIO a détaillé son action et a, pour ce faire, proposé un plan d'actions évolutif au Conseil d'administration qui l'a approuvé en sa séance du 12 février 2015.

RÉALISATIONS

En 2015, l'action de la Commission s'est focalisée autour de la définition de l'identité graphique du Pôle hainuyer et de la conception du site web de ce dernier.

a) Identité graphique du Pôle hainuyer

La CIO a tout d'abord défini la nouvelle identité graphique du Pôle hainuyer, à travers la conception d'un logo, de différents supports de communication et d'une base de charte graphique. Ainsi, le logo a été dévoilé lors de l'inauguration du Pôle hainuyer, le 20 octobre 2014. L'identité graphique adoptée est déclinée sur tous les supports de communication du Pôle hainuyer.

b) Site web du Pôle hainuyer

Dans l'attente du site web définitif du Pôle hainuyer et afin d'assurer la présentation et la transmission de l'information relative au Pôle hainuyer, un site web transitoire a été mis en place. L'objectif était de proposer un site inspiré de la nouvelle charte graphique, présentant de manière succincte le Pôle hainuyer et ses institutions partenaires et renvoyant vers les sites web des institutions.

L'essentiel de l'activité de la CIO a consisté en l'élaboration du nouveau site web. Celui-ci comprend un portail présentant les études supérieures, répertorie l'offre de formation en Hainaut dans un outil de recherche et redirige vers les sites web des

institutions partenaires. Il est disponible en versions desktop et mobile.

La Commission a scindé les travaux préparatoires à la mise en ligne du nouveau site web en différentes étapes : la collecte et la structuration des contenus, les modalités de visualisation des résultats de recherche et la réalisation du site. Afin de valider chacune de ces étapes, une procédure et un agenda ont été définis, permettant à chacune des institutions partenaires de valider les options retenues et contenus y relatifs. La mise en ligne officielle et le lancement du site auront lieu le 30 mai 2016.

La collecte des contenus

L'étape de la collecte inclut la collecte de visuels, la collecte d'informations sur l'offre de formation en Hainaut et la collecte d'informations provenant des Commissions/Chambre du Pôle hainuyer à intégrer sur le site web.

La collecte de visuels se traduit par la récolte de visuels neutres et représentatifs des institutions, et ce, afin de disposer d'une galerie qui alimentera le site web et les brochures du Pôle hainuyer.

La collecte d'informations sur l'offre de formation en Hainaut vise la constitution d'une base de données répertoriant l'offre de formation initiale et continue, supérieure ou égale à 10 crédits, dispensée au sein des Universités (U), Hautes Ecoles (HE), Ecoles supérieures des Arts (ESA) et Etablissements de Promotion sociale (EPS) en Hainaut, pour l'année académique 2015-2016. La Commission a également défini un calendrier d'actualisation de la base de données.

Pour la constitution de cette base de données et plus précisément la définition des différents critères qui la composent, la Commission s'est appuyée sur la terminologie employée dans l'Annexe 2 – Habilitations du Décret Paysage. De plus, étant données les spécificités propres à l'Enseignement de Promotion sociale, un groupe de travail « Promotion sociale » a été constitué.

La structuration des contenus

La CIO a également élaboré l'arborescence du site web à partir de mind maps, en la déclinant en deux entrées : une entrée générale qui présente le Pôle hainuyer et une entrée par profils (élève du secondaire, étudiant dans le supérieur en réorientation, étudiant dans le supérieur bientôt diplômé, étudiant en échange et enseignant/chercheur). L'arborescence prévoit également une mise en évidence sur la page d'accueil des événements organisés par le Pôle et des actualités liées à l'activité du Pôle.

La visualisation

Pour cet aspect, la Commission a modélisé la mise en œuvre du moteur de recherche de l'offre de formations en Hainaut et la visualisation des résultats obtenus, afin de guider le prestataire dans le développement de celui-ci.

La réalisation du site web

Un cahier spécial des charges relatif à l'externalisation de l'hébergement et de la conception technique du site web (site externe et espace intranet) a été rédigé. Une fois celui-ci approuvé par le Conseil d'administration du Pôle hainuyer, en sa séance du 3 juillet 2015, un marché public en procédure négociée sans publicité a été lancé.

La Commission a accompagné le prestataire sélectionné dans les différentes phases de la réalisation du site, en version desktop et mobile. Il s'agit des étapes de wireframing, de design, de développement et d'intégration.

Parallèlement à la réalisation technique du site web, la CIO s'est concentrée sur la rédaction des contenus destinés à être publiés sur le nouveau site web.



La plus-value du site web

Avec la création de son site web, le Pôle hainuyer présente l'offre complète d'Enseignement supérieur dans le Hainaut et apporte une aide à l'orientation aux élèves du secondaire, étudiants du supérieur et adultes qui souhaitent entamer, poursuivre ou reprendre des études supérieures.

Il amène une vision complète de l'offre de formation en Hainaut, toutes formes d'enseignement (Université, Haute Ecole, Ecole supérieure des arts et Etablissements de Promotion sociale) et tout type de formation confondus (formation initiale ou continue ; en horaire de jour, décalé ou adapté).

Concrètement, le site web met en évidence les actualités et les événements du Pôle hainuyer. Il consacre une place privilégiée au moteur de recherche répertoriant l'offre de formation en Hainaut au sein des Universités, des Hautes Ecoles, des Ecoles supérieures des Arts et des Etablissements de Promotion sociale. Celui-ci renvoie vers les informations complètes sur les sites web des institutions. De plus, grâce à une arborescence et à une navigation par profils, en plus de l'entrée générale, le visiteur bénéficie d'un accès direct aux formations auxquelles il a accès, en fonction de son profil. Enfin, le site web, de manière générale, donne une attention particulière à la redirection vers les sites web et personnes-ressources des institutions partenaires.

Le moteur de recherche du site web en images

Le moteur de recherche du site web du Pôle hainuyer propose deux options de recherche : par critères et par mots-clés.

Rechercher une formation – par critères :

The screenshot shows a search interface with two tabs: "Par critères" (selected) and "Par mots-clés". Below the tabs, there are several dropdown menus: "Secteur", "Domaine d'études", "Diplôme / Titre", "Titre de la formation", and "Horaires". Below these, there are more dropdowns: "Type d'enseignement", "Nom de l'institution", and a text input field labeled "Où ? (Adresse, ville,...)". At the bottom, there are two buttons: "Recherche" and "Réinitialiser".

Rechercher une formation – par mots-clés :

The screenshot shows the same search interface but with the "Par mots-clés" tab selected. The "Mots clés" text input field is now active and contains the text "Mots clés". The "Diplôme / Titre" dropdown menu is also visible. The "Recherche" button is at the bottom.

Il présente un affichage des résultats générés par l'outil, suite à la recherche lancée, en carte et en liste.

Affichage des résultats en liste

The screenshot shows a search interface with the following elements:

- Navigation tabs: **Par critères** (selected) and **Par mots-clés**.
- Filter fields: **Secteur**, **Domaine d'études**, **Diplôme / Titre**, **Titre de la formation**, **Horaires**, **Type d'enseignement**, and **Nom de l'institution** (with a placeholder "Où ? (Adresse, ville,...)").
- Buttons: **Recherche** and **Réinitialiser**.
- Applied filters: **SECTEUR: Les sciences humaines et sociales**, **DOMAINE: Sciences économiques et de gestion**, **DIPLÔME: Bachelier professionnalisant**, and **TYPE D'ÉTABLISSEMENT: Haute Ecole**.
- Summary: "Nous avons trouvé **26 formations** correspondant à vos critères".
- Actions: **Imprimer la liste**, **Carte**, and **Liste** (selected).
- Results list (List view):
 - LES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**
Assistant de direction
Bachelier professionnalisant
Langues et gestion
HEH (Haute Ecole), Catégorie économique
Horaire de jour | 180 crédits | FR
 - LES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**
Tourisme
Bachelier professionnalisant
Animation
HEH (Haute Ecole), Catégorie économique
Horaire de jour | 180 crédits | FR
 - LES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**
Gestion des transports et logistique d'entreprise
Bachelier professionnalisant
HELHa (Haute Ecole), Economique
Horaire de jour | 180 crédits | FR
 - LES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**
Gestion hôtelière
Bachelier professionnalisant
HELHa (Haute Ecole), Economique
Horaire de jour | 180 crédits | FR

Affichage des résultats en carte

Par critères | Par mots-clés

Secteur ▾ | Domaine d'études ▾ | Diplôme / Titre ▾ | Titre de la formation ▾ | Horaires ▾

Type d'enseignement ▾ | Nom de l'institution ▾ | Où ? (Adresse, ville,...)

Recherche 🔍

Réinitialiser

SECTEUR: Les sciences humaines et sociales ✕

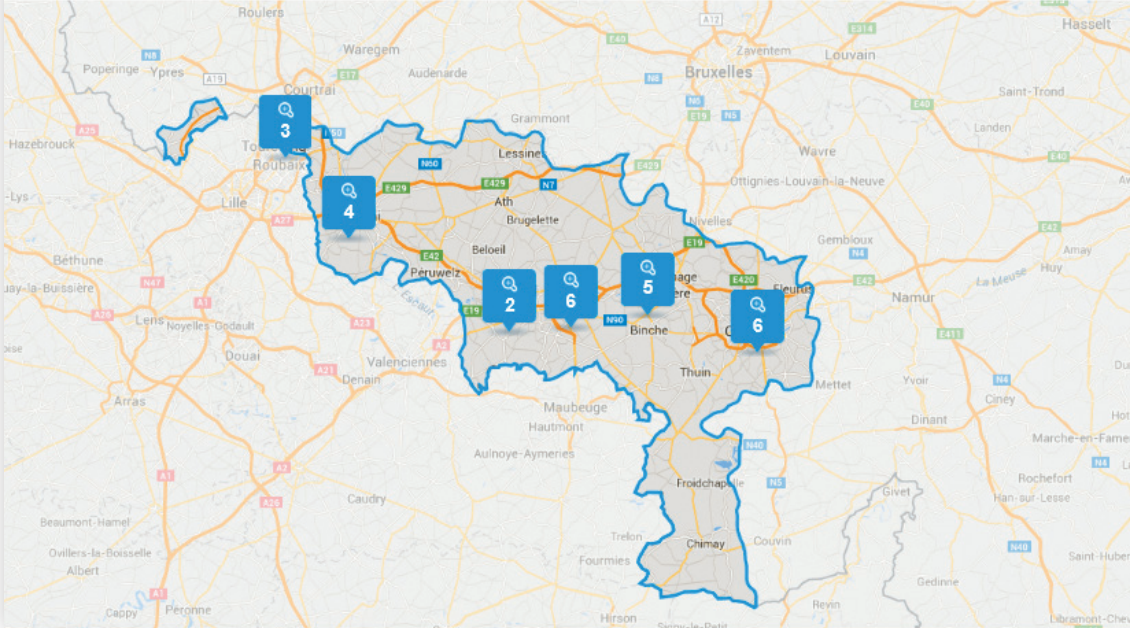
DOMAINE: Sciences économiques et de gestion ✕

DIPLÔME: Bachelier professionnalisant ✕

TYPE D'ÉTABLISSEMENT: Haute Ecole ✕

Nous avons trouvé **26 formations** correspondant à vos critères

Imprimer la liste | Carte | Liste



Affichage des résultats en carte

Par critères Par mots-clés

Secteur ▾ Domaine d'études ▾ Diplôme / Titre ▾ Titre de la formation ▾ Horaires ▾

Type d'enseignement ▾ Nom de l'institution ▾ Où ? (Adresse, ville,...)

Recherche 🔍

RÉinitialiser

SECTEUR: Les sciences humaines et sociales

DOMAINE: Sciences économiques et de gestion

DIPLÔME: Bachelier professionnalisant

TYPE D'ÉTABLISSEMENT: Haute Ecole

Nous avons trouvé **26 formations** correspondant à vos critères

Imprimer la liste Carte Liste

À cette adresse

LES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
Gestion hôtelière
Bachelier professionnalisant

HEPH-Condorcet (Haute Ecole), Catégorie économique
Horaire de jour | 180 crédits | FR

LES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
Tourisme
Bachelier professionnalisant

c) Divers

Afin d'encadrer la réalisation du site web de manière optimale, la coordinatrice de la Commission au sein de la Cellule administrative du Pôle hainuyer a suivi plusieurs formations: « Bien publier avec Wordpress », « Communiquer sur le web et les médias sociaux », « Référencement SEO » et « Contenu et écriture web ».

PERSPECTIVES

Le plan d'actions de la Commission « Information et Orientation » prévoit d'autres actions à venir, dont la réalisation de brochures à destination des élèves du secondaire et des adultes en reprise d'études, visant à donner une meilleure lisibilité de l'offre de formation dans le Hainaut et à faire connaître le Pôle hainuyer dans ses missions vis-à-vis du public visé.

LA COMMISSION « CENTRE DE DIDACTIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR »

COMPOSITION

La Commission « Centre de Didactique de l'Enseignement supérieur » du Pôle hainuyer, dénommée « CCDS », est composée d'un représentant effectif et d'un représentant suppléant pour chaque institution d'Enseignement supérieur partenaire du Pôle hainuyer. Ceci étant, en ce qui concerne l'Enseignement supérieur de Promotion sociale, la représentation s'effectue à l'échelle des trois réseaux (Fédération Wallonie-Bruxelles, officiel subventionné et libre subventionné), chacun d'entre eux ayant désigné un représentant effectif et un représentant suppléant. Les membres du personnel ainsi que les étudiants des institutions membres du Pôle hainuyer sont également représentés par un membre effectif et un membre suppléant.

Elle est conduite par deux Coprésidents, représentant chacun une forme d'enseignement différente : M. Jean-Emile CHARLIER, Professeur à l'Université catholique de Louvain (UCL) et responsable de l'accompagnement pédagogique pour le site de l'UCL Mons, et M^{me} Nathalie KINIF, Maître-Assistante et Coordinatrice pédagogique du Campus pédagogique (département de Tournai) à la Haute Ecole en Hainaut (HEH).

La composition de la CCDS du Pôle hainuyer en date du 31 décembre 2015 est reprise en Annexe 4.



MISSIONS

Le plan stratégique du Pôle hainuyer présente la mission de la CCDS ainsi que ses objectifs stratégiques.

Il précise que le Pôle hainuyer contribue au maintien et au développement de l'excellence pédagogique dans les institutions partenaires. Il contribue à la coordination de l'offre de services au sein des divers sites des établissements membres, prioritairement en ce qui concerne la charnière secondaire-supérieur.

Sur base de cette mission principale qui lui a été attribuée, la CCDS a détaillé son action et a, pour ce faire, proposé un plan d'actions évolutif au Conseil d'administration qui l'a approuvé en sa séance du 12 février 2015.

RÉALISATIONS

En 2015, la Commission « Centre de Didactique de l'Enseignement supérieur » a développé différentes actions.

a) Inventaire des besoins et échange d'expériences en matière d'aide à la réussite

La première action organisée par la CCDS a consisté dans l'élaboration d'un inventaire faisant état de l'offre et/ou des besoins des institutions partenaires du Pôle hainuyer en matière d'aide à la réussite. Ce dernier a conduit à une réflexion collective sur les possibilités de mutualisation des activités développées par les différentes institutions, ainsi que sur la définition d'actions pouvant être mises en œuvre, à court, à moyen ou à long terme, à l'échelle du Pôle hainuyer.

b) Formation « Je rebondis »

La Commission a œuvré à la définition et à la mise en œuvre de la première édition de la formation « Je rebondis ». Cette dernière vise à organiser, à destination des étudiants inscrits en Bloc 1 du Bachelier auprès d'une institution d'Enseignement supérieur partenaire du Pôle hainuyer ou domiciliés sur le territoire de la province de Hainaut, un programme d'activités leur permettant, au terme du premier quadrimestre, de renforcer certains prérequis disciplinaires et méthodologiques préalables à l'entrée dans l'Enseignement supérieur, et de faire le point sur leur projet d'études supérieures afin qu'ils puissent mieux rebondir, soit en poursuivant leur cursus initial, soit en se réorientant.



Formation « Je rebondis »



Plus précisément, la formation « Je rebondis » se compose d'un volet de « remise à niveau » et d'un volet de « mise au point sur le projet personnel ». Le premier, pris en charge par les Etablissements de Promotion sociale membres du Pôle hainuyer, comporte 200 périodes d'enseignement réparties sur quatre modules (méthodes de travail, maîtrise orale et écrite de la langue française, anglais et statistiques). Le second, pris en charge par les services d'aide à la réussite, les services d'orientation et de réorientation ou les services équivalents propres à chaque institution partenaire du Pôle hainuyer, se compose d'un dispositif de suivi individualisé et/ou collectif des étudiants spécifique à chaque institution.

D'une durée de dix semaines, la formation « Je rebondis » a débuté le 16 mars et s'est achevée le 5 juin 2015. Les activités de « remise à niveau », communes à tous les étudiants, se sont tenues dans les locaux montois de la Haute Ecole provinciale de Hainaut-Condorcet. Quant au module de « mise au point sur le projet personnel », il a été organisé au sein de chaque institution. 27 étudiants ont suivi la formation jusqu'à son terme et ont obtenu une attestation de participation.

Une évaluation ayant donné la parole à tous les acteurs impliqués dans la formation « Je rebondis » (enseignants impliqués dans le volet de « remise à niveau », référents institutionnels en charge du volet « mise au point sur le projet personnel », étudiants ayant achevé la formation, étudiants ayant abandonné la formation, membres de la CCDS et membres du Conseil d'administration du Pôle hainuyer) a été menée et a conduit à la définition des modalités organisationnelles de sa seconde édition.

c) Forum pédagogique du Pôle hainuyer

La CCDS a organisé une matinée d'étude destinée, plus spécifiquement, aux enseignants membres des institutions partenaires du Pôle hainuyer. Appelée Forum pédagogique du Pôle hainuyer, elle s'est tenue le 30 octobre 2015, à Mons, sur la thématique : « Unités d'Enseignement, acquis d'apprentissage : quelle(s) évaluation(s) pour nos étudiants ? ». Elle avait pour objectif de préciser les évolutions introduites par la mise en œuvre du décret paysage du 7 novembre 2013, et de partager les pratiques développées dans les différentes institutions partenaires en matière d'évaluation des acquis d'apprentissage.

Le Forum pédagogique était composé d'une présentation du Pôle hainuyer, de séances plénières introductive et conclusive, d'ateliers thématiques et d'un lunch. Des étudiants achevant un Bachelier en Arts graphiques à la Haute Ecole provinciale de Hainaut-Condorcet étaient également présents afin de croquer les intervenants et de représenter graphiquement les discussions. L'événement a rassemblé 140 participants.

d) Instruction de la mise en place de la Formation « Coup de pouce »

Dénommé formation « Coup de pouce », le projet vise l'organisation d'activités de préparation aux études supérieures à destination des élèves envisageant d'entreprendre des études au sein des institutions partenaires du Pôle hainuyer. Il s'adresse, prioritairement mais pas exclusivement, aux étudiants diplômés des filières technique et professionnelle de l'Enseignement secondaire souhaitant entamer un cursus d'études supérieures au sein des Hautes Ecoles et des Ecoles supérieures des Arts partenaires du Pôle hainuyer.

La Commission a instruit ce dossier en ayant pour intention de le soumettre à l'accord de l'Académie de Recherche et d'Enseignement supérieur (ARES) en vue d'un financement tel que prévu par l'article 149 du décret paysage du 7 novembre 2013. Celui-ci prévoit en effet que : « les pôles académiques peuvent coorganiser, sous la coordination de leur Centre de Didactique de l'Enseignement supérieur, des activités de préparation aux études supérieures. Ils peuvent conclure des conventions à ce propos avec d'autres établissements d'Enseignement supérieur, des établissements de Promotion sociale ou des établissements d'Enseignement secondaire organisés, subventionnés ou reconnus par la Communauté française. Sur base d'une demande conjointe des établissements concernés, approuvée et transmise par l'ARES, le Gouvernement peut leur allouer des moyens supplémentaires à cet effet ».

e) Partage de pratiques portant sur l'aide à la réussite

1) Participation aux Assises de la Formation Continue organisées par l'Université Ouverte

La CCDS a assisté aux Assises de la Formation Continue organisées par l'Université Ouverte à Charleroi le 10 novembre 2015. Sa coordinatrice y a présenté la formation « Je rebondis » dans le cadre d'un exposé intitulé : « Formation 'Je rebondis' : un dispositif d'aide à la réussite au sein du Pôle hainuyer ».

2) Participation aux rencontres « Orientation »

Les 21 mai et 31 août 2015, la coordinatrice de la Commission a participé à deux réunions, qualifiées de rencontres « Orientation », destinées à partager les pratiques développées en matière d'orientation des étudiants. De nature informelle, ces réunions regroupent les coordinateurs des Centres de Didactique de l'Enseignement supérieur des Pôles académiques, ainsi que des référents institutionnels chargés de l'orientation des étudiants.

PERSPECTIVES

Le plan d'actions de la CCDS prévoit d'autres actions à venir, telles que l'organisation annuelle de la Formation « Je rebondis » et du Forum pédagogique du Pôle hainuyer.

A la condition d'une réponse favorable du Gouvernement à la demande de financement visant l'organisation d'activités de préparation aux études supérieures, la formation « Coup de pouce » sera également mise en œuvre deux fois par an. La Commission envisage, à ce titre, d'inscrire cette dernière dans une réflexion plus large au sujet de la transition entre l'Enseignement secondaire et l'Enseignement supérieur.

De plus, en mars 2016, la CCDS coordonnera une formation de deux journées au test de personnalité MBTI (Types Psychologiques Myers-Briggs). Cette dernière sera prioritairement destinée aux référents institutionnels impliqués dans le volet de « mise au point sur le projet personnel » de la formation « Je rebondis ». A ce titre, à plus long terme, la mise en œuvre d'un dispositif de formation continue, dans des matières en relation avec l'aide à la réussite et à destination des enseignants des institutions partenaires du Pôle hainuyer, sera envisagée.

Aussi, au cours de l'année civile 2016, la Commission œuvrera à la réalisation d'un inventaire des activités de remédiation développées par chaque institution à destination des étudiants ayant réussi moins de 30 crédits. Il en découlera une analyse tant de la pertinence que de la faisabilité de l'implémentation d'un programme d'activités commun et/ou différencié à tous les cursus d'études proposés au sein des institutions partenaires du Pôle hainuyer.

Par ailleurs, la coordinatrice de la CCDS participera aux rencontres « Orientation » inter-Pôles ainsi qu'à une réunion mensuelle du groupe de recherche AdAPTE (Actions d'Accompagnement Pédagogique, leur Typologie et leur Evaluation). Composé des coordinateurs des Centres de Didactique de l'Enseignement supérieur des Pôles académiques et de chercheurs issus de plusieurs Universités et Hautes Ecoles, ce dernier centre ses actions sur l'analyse et l'évaluation des dispositifs mis en place en Bloc 1 du Bachelier dans le but d'accompagner les étudiants débutants.

Enfin, à plus long terme, la Commission travaillera, d'une part, à la réalisation d'un inventaire et d'une analyse typologique des dispositifs d'aide à la réussite développés au sein de chaque institution partenaire du Pôle hainuyer et, d'autre part, à un cadastre des profils socioculturels des étudiants intégrant l'Enseignement supérieur en Hainaut.



LA COMMISSION « SERVICES COLLECTIFS »



COMPOSITION

La Commission « Services collectifs » du Pôle hainuyer, dénommée « CSC » est composée d'un représentant effectif et d'un représentant suppléant pour chaque institution d'Enseignement supérieur partenaire du Pôle hainuyer. Ceci étant, en ce qui concerne l'Enseignement supérieur de Promotion sociale, la représentation s'effectue à l'échelle des trois réseaux (Fédération Wallonie-Bruxelles, officiel subventionné et libre subventionné), chacun d'entre eux ayant désigné un représentant effectif et un représentant suppléant. Les membres du personnel ainsi que les étudiants des institutions membres du Pôle hainuyer sont également représentés par un membre effectif et un membre suppléant.

Elle est conduite par un Président, M. Jean DELPAN, Directeur de la Catégorie Arts appliqués de la Haute Ecole Provinciale de Hainaut Condorcet (HEPH-Condorcet).

La composition de la Commission « Services collectifs » du Pôle hainuyer en date du 31 décembre 2015 est reprise en Annexe 4.

MISSIONS

Le plan stratégique du Pôle hainuyer présente la mission de la CSC ainsi que ses objectifs stratégiques.

Il précise que le Pôle hainuyer entend faciliter graduellement l'accès du plus grand nombre au plus large éventail de services initialement offerts par les institutions partenaires à leurs propres membres. À cet effet, les institutions partenaires travaillent au sein du Pôle hainuyer à l'élargissement du périmètre des bénéficiaires de leurs services. Il mentionne également que les éléments opérationnels seront mis en œuvre par les institutions partenaires dans le respect de leurs procédures spécifiques et sans préjudice pour leurs propres membres.

Sur base de cette mission principale qui lui a été attribuée, la CSC a détaillé son action et a, pour ce faire, proposé un plan d'actions évolutif au Conseil d'administration qui l'a approuvé en sa séance du 12 février 2015.

RÉALISATIONS

En 2015, la Commission « Services collectifs » a développé différentes actions.

a) Bibliothèques

L'accès aux bibliothèques des institutions du Pôle hainuyer a été élargi à l'ensemble des étudiants et du personnel.

La Commission a tout d'abord réalisé un répertoire des bibliothèques des institutions du Pôle hainuyer situées en Hainaut (teneur des collections, modalités d'accès, de consultation et de prêt, coordonnées, horaires). Elle a ensuite élaboré une convention précisant, pour les membres du personnel et les étudiants du Pôle hainuyer, les modalités d'accès aux bibliothèques des institutions du Pôle hainuyer situées en Hainaut ainsi que les modalités de consultation et de prêt des documents.

b) Instruction des modalités de partage d'infrastructures

Le partage partiel de certaines ressources entre institutions du Pôle hainuyer est prévu en 2016. Il concerne plus particulièrement les logements d'étudiants, les infrastructures sportives ainsi que les espaces culturels.

L'inventaire des ressources des institutions a été initié et une convention devrait être signée en 2016 pour la mise en place d'un mécanisme de partage prévoyant l'accès de ces infrastructures partagées aux étudiants et au personnel du Pôle hainuyer.

LA COMMISSION « MOBILITÉ INTERNATIONALE »

COMPOSITION

La Commission « Mobilité internationale », dénommée « CMI », est composée d'un représentant effectif et d'un représentant suppléant pour chaque institution d'Enseignement supérieur partenaire du Pôle hainuyer. Ceci étant, en ce qui concerne l'Enseignement supérieur de Promotion sociale, la représentation s'effectue à l'échelle des trois réseaux (Fédération Wallonie-Bruxelles, officiel subventionné et libre subventionné), chacun d'entre eux ayant désigné un représentant effectif et un représentant suppléant. Les membres du personnel ainsi que les étudiants des institutions partenaires du Pôle hainuyer sont également représentés par un membre effectif et un membre suppléant.

Elle est conduite par deux Coprésidentes, représentant chacune une forme d'enseignement différente : M^{me} Natacha GILSON, Professeur à l'Université catholique de Louvain et responsable académique d'échanges d'étudiants du site de Mons (UCL) et M^{me} Laurence BARAS, Coordinatrice des Relations Internationales, Rapporteur Intercampus SAR et Maître-Assistante à la Haute Ecole en Hainaut (HEH).

La composition de la Commission « Mobilité internationale » du Pôle hainuyer en date du 31 décembre 2015 est reprise en Annexe 4.

MISSIONS

Le plan stratégique du Pôle hainuyer ne faisant pas explicitement référence à la Commission « Mobilité internationale », le Conseil d'administration, en sa séance du 22 septembre 2014, a adopté sa mise en place, la jugeant comme une plus-value pour le Pôle hainuyer, au regard de l'expérience du Pôle hainuyer historique en matière de mobilité étudiante.

L'objectif de la CMI est de consolider et de développer les collaborations inter-institutionnelles dans le domaine de la mobilité internationale. De plus, elle assure l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les institutions partenaires en matière de mobilité internationale.

Sur base de cette mission principale qui lui a été attribuée, la Commission « Mobilité internationale » a détaillé son action et a, pour ce faire, proposé un plan d'actions évolutif au Conseil d'administration qui l'a approuvé en sa séance du 12 février 2015.

RÉALISATIONS

En 2015, la Commission « Mobilité internationale » a développé différentes actions.

a) Guide d'accueil des étudiants internationaux

Il s'agit de la conception du « Guide d'accueil des étudiants internationaux du Pôle hainuyer » en version française, destiné à leur offrir des informations pratiques et des conseils facilitant la préparation et leur séjour. Près de 500 exemplaires du Guide ont été envoyés, en juin 2015, aux étudiants incoming du Pôle hainuyer, par l'intermédiaire des institutions partenaires. La version anglophone de cette brochure est en cours de réalisation.

b) Journée d'accueil des étudiants internationaux

Tout d'abord, la Commission a réalisé un sondage auprès des institutions partenaires en vue d'évaluer l'effectif et la pertinence de l'organisation d'une journée d'accueil des étudiants incoming du Pôle hainuyer.

Suite à ce sondage, la Commission a travaillé à l'organisation, le 18 septembre 2015, à Mons, d'une journée d'accueil des étudiants incoming du Pôle hainuyer (présentation du Pôle et informations pratiques, sensibilisation à l'interculturalité, découverte ludique de la Ville de Mons en partenariat avec Mons 2015 et verre de l'amitié à l'Hôtel de Ville de Mons). Les associations montoises « Erasmus Student Network » (ESN) de l'UMONS (ErasMons) et de l'UCL Mons (Mons'ters), visant l'aide et l'intégration des étudiants Erasmus, ont également soutenu l'événement. Ce dernier a rassemblé un peu plus d'une centaine d'étudiants.

Une évaluation de l'événement a été réalisée, afin de définir les modalités organisationnelles de la seconde édition.

c) Mutualisation des cours de Français Langue Etrangère

Au départ d'un inventaire reprenant les activités destinées aux étudiants « incoming » au sein des institutions partenaires, la Commission a entamé une réflexion sur les activités pouvant être mutualisées.

C'est ainsi qu'a été élaborée une convention coordonnant les formations de Français Langue Etrangère (FLE) actuellement organisées par les institutions partenaires dans le Hainaut,

à Mons (cours et stage intensif avant le début de l'année académique) et à Tournai (cours). Suite à l'adoption de cette convention, au premier quadrimestre de l'année académique 2015-2016, le cours de FLE de l'UMONS à Mons comptait 60 inscrits : 34 étudiants incoming (18 de l'UMONS, 7 de la HELHa, 4 de la HEPH-Condorcet et 5 d'ARTS²), 17 chercheurs de l'UMONS, 8 étudiants réguliers d'ARTS² et 1 stagiaire de la HELHa. Le cours de FLE de la HELHa à Tournai comptait, quant à lui, 15 étudiants incoming inscrits (2 de la HEH, 5 de la HELHa, 3 de la HEPH-Condorcet et 5 de l'Académie des Beaux-Arts de Tournai).

Parallèlement à la coordination des cours de Français Langue Etrangère existant au sein des institutions du Pôle hainuyer, la Commission a élaboré un dispositif permettant la mise en place d'un projet de cours de FLE dans le bassin carolorégien et d'un projet de stage intensif de FLE avant le début de l'année académique dans le bassin tournaisien dans le cas où une demande émergerait.

d) Collaboration ARES-Pôle hainuyer

Le Pôle hainuyer, à la demande de l'ARES, a soutenu l'organisation, le 22 octobre 2015, à Mons, d'une séance d'information intitulée « Etudiant(e) intéressé(e) par la coopération au développement ? Bourses de voyage, microprojets étudiants Nord-Sud, projets de sensibilisation ». Celui-ci en a également assuré la diffusion de l'information au sein des institutions partenaires.

PERSPECTIVES

Le plan d'actions de la CMI prévoit d'autres actions à venir, dont l'organisation de deux journées d'accueil des étudiants internationaux par an, journées d'intégration privilégiant la découverte d'une ville hainuyère. La Commission se penchera également sur l'actualisation et la mise à disposition du Guide d'accueil des étudiants internationaux du Pôle hainuyer, en français et en anglais.

De plus, elle assurera le suivi relatif à la convention Français Langue Etrangère, incluant l'évaluation de la convention et coordination des inscriptions à chaque quadrimestre pour chaque bassin géographique dans le Hainaut.

Au cours de l'année civile 2016, la Commission mènera également un partage d'expériences et de bonnes pratiques sur les modalités du Programme Erasmus +, tant pour les étudiants incoming que outgoing.



LA COMMISSION « RECHERCHE »

COMPOSITION

La Commission « Recherche », dénommée « CR », est composée d'un représentant effectif et d'un représentant suppléant pour chaque institution d'Enseignement supérieur partenaire du Pôle hainuyer. Ceci étant, en ce qui concerne l'Enseignement supérieur de Promotion sociale, la représentation s'effectue à l'échelle des trois réseaux (Fédération Wallonie-Bruxelles, officiel subventionné et libre subventionné), chacun d'entre eux ayant désigné un représentant effectif et un représentant suppléant. Les membres du personnel ainsi que les étudiants des institutions membres du Pôle hainuyer sont également représentés par un membre effectif et un membre suppléant.

Elle est conduite par deux Coprésidents, représentant chacun une forme d'enseignement différente : M^{me} Céline THILLOU¹, Directrice de l'Administration et de la Valorisation de la Recherche à l'Université de Mons (UMONS) et M. Dominique MASY, Directeur de la Catégorie technique de la Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa).

La composition de la Commission « Recherche » du Pôle hainuyer en date du 31 décembre 2015 est reprise en Annexe 4.

MISSIONS

Le plan stratégique du Pôle hainuyer ne faisant pas explicitement référence à la Commission « Recherche », le Conseil d'administration, en sa séance du 22 septembre 2014, a adopté sa mise en place, la jugeant comme une plus-value pour le Pôle hainuyer, au regard de l'expérience du Pôle hainuyer historique en matière de recherche.

L'objectif de la CR est de consolider et de développer les collaborations inter-institutionnelles dans le domaine de la recherche. Celles-ci visent, à long terme, à répondre à l'article 53 du décret paysage du 7 novembre 2013 qui stipule que les Pôles académiques ont pour mission, sans empiéter sur l'ARES et les zones académiques, de susciter la création à leur niveau de centres disciplinaires fédérés de recherche rassemblant les compétences et les équipes des institutions membres.

Sur base de cette mission principale qui lui a été attribuée, la Commission a détaillé son action et a, pour ce faire, proposé

un plan d'actions évolutif au Conseil d'administration qui l'a approuvé en sa séance du 12 février 2015.

RÉALISATIONS

En 2015, la Commission « Recherche » a développé différentes actions.

a) Journée scientifique du Pôle hainuyer

La CR a décidé de traiter de la thématique de la nutrition dans le cadre de la première journée scientifique du Pôle hainuyer (JSPH) et a désigné un comité de pilotage composé de chercheurs et d'enseignants experts dans ce domaine de recherche au sein des institutions partenaires du Pôle hainuyer. Ce dernier a été chargé de la mise en œuvre de la JSPH, laquelle s'est tenue le 12 mai 2015 à Mons.

La JSPH était composée d'une présentation du Pôle hainuyer, d'exposés portant sur l'alimentation du futur et sur la santé dans le Hainaut, ainsi que d'une synthèse des recherches menées sur la thématique de la nutrition en Hainaut. La matinée d'étude s'est poursuivie par un concours de posters scientifiques (détaillant une recherche en cours ou achevée) et prospectifs (exposant une thématique de recherche destinée à développer des collaborations interinstitutionnelles) en relation avec la thématique de la JSPH et rédigés par les membres des institutions partenaires du Pôle hainuyer. L'événement s'est achevé par un lunch et a rassemblé 110 participants.

b) Séminaires préparatoires à la Journée scientifique du Pôle hainuyer

Préalablement à la JSPH, la Commission, assistée du comité de pilotage, a organisé, en mars 2015, deux séminaires préparatoires. Ils avaient pour objectif principal d'informer le personnel académique et scientifique de toutes les institutions partenaires du Pôle hainuyer de l'organisation de la JSPH. De manière plus précise, ils étaient composés de présentations informant sur le nouveau paysage de l'Enseignement supérieur, sur le Pôle hainuyer et sur la JSPH, du témoignage de collaborations portant sur la nutrition ayant associé la Haute Ecole accueillante et une ou plusieurs autres(s) institution(s) partenaire(s) du Pôle hainuyer, ainsi que d'un lunch. Le premier séminaire s'est déroulé sur l'implantation tournaise de la Haute Ecole provinciale de Hainaut-Condorcet (HEPH-Condorcet), et a réuni 100 participants



(dont 80 étudiants), et le second s'est tenu sur l'implantation montoise de la Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa) et a rassemblé 30 participants (dont 4 étudiants).

c) Inventaire des recherches menées dans le domaine de la nutrition

Préalablement à la JSPH, en vue de préparer l'exposé portant sur la synthèse des recherches menées en Hainaut, la CR, assistée du comité de pilotage, a diffusé, par voie électronique, un formulaire auprès des chercheurs et des enseignants des institutions partenaires. Ce dernier était destiné à réaliser un inventaire des recherches conduites dans le domaine de la nutrition en Hainaut, lequel sera mis en ligne sur le site internet du Pôle hainuyer.

PERSPECTIVES

La Commission « Recherche » envisage d'organiser annuellement une JSPH au sujet de thématiques variées et suffisamment larges pour pouvoir répondre à l'objectif principal de promotion des collaborations inter-institutionnelles en matière de recherche.

Des séminaires préparatoires pourront être organisés annuellement si la thématique de la JSPH le nécessite. La pertinence de leur mise en œuvre sera, dès lors, systématiquement

évaluée par les membres de la CR et de chacun des comités de pilotage.

La Commission et chacun des comités de pilotage conduiront la réalisation d'un inventaire des recherches menées dans le domaine de la thématique traitée par la JSPH. Bien que le premier d'entre eux ait été réduit aux recherches menées dans le domaine de la nutrition en Hainaut, les inventaires dressés ultérieurement seront élargis aux chercheurs et aux enseignants travaillant dans toutes les implantations des institutions partenaires du Pôle hainuyer.

A long terme, la CR analysera les possibilités de promotion des collaborations entre Universités et Hautes Ecoles partenaires du Pôle hainuyer en vue de créer des centres disciplinaires fédérés de recherche tels que requis par l'article 53 du décret paysage du 7 novembre 2013.

 **JSPH**
Journée scientifique
du Pôle hainuyer

LA CHAMBRE « ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR INCLUSIF »



COMPOSITION

La Chambre « Enseignement supérieur inclusif », dénommée « ChESI », du Pôle hainuyer, a été créée par le décret du 30 janvier 2014 relatif à l'Enseignement supérieur inclusif.

Elle est composée de représentants de chaque établissement d'Enseignement supérieur, membre du Pôle hainuyer, et de représentants des organisations représentatives des étudiants. Elle accueille également, en qualité de membres invités, un représentant de l'Enseignement supérieur de Promotion sociale de chacun des trois réseaux d'enseignement (Fédération Wallonie-Bruxelles, officiel subventionné et libre subventionné).

Elle est conduite par un Président, M. A. LEGRAND, Professeur à l'Université de Mons et Président du service d'accompagnement pédagogique « Les Cèdres », et deux Vice-Présidents, M. E. BOUFFIOULX, Directeur de la Catégorie paramédicale de la Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa) et M^{me} C. IAZURLO, Professeur de publicité à l'Académie des Beaux-Arts de Tournai (ACT).

La composition de la ChESI du Pôle hainuyer en date du 31 décembre 2015 est reprise en Annexe 4.

MISSIONS

La ChESI du Pôle hainuyer a pour mission de coordonner la politique d'Enseignement supérieur inclusif entre les établissements d'Enseignement supérieur membres du Pôle académique, en collaboration avec la Commission de l'Enseignement supérieur inclusif de l'ARES. Elle est également, et entre autres, chargée de statuer, en l'absence d'accord, sur les demandes de modification de plans d'accompagnement individualisé.

Un plan d'actions évolutif a été proposé par la Chambre « Enseignement supérieur inclusif » au Conseil d'administration du Pôle hainuyer qui l'a approuvé en sa séance du 26 mars 2015.

RÉALISATIONS

En 2015, la Chambre Enseignement supérieur inclusif a développé différentes actions.

a) Engagement des institutions partenaires en faveur de l'Enseignement supérieur inclusif et information des futurs étudiants sur cet engagement et sur les modalités et formulaires ad hoc

La ChESI a réalisé l'inventaire des dispositions prises par les institutions partenaires en matière d'engagement en faveur d'un Enseignement supérieur inclusif dans leurs textes définissant les politiques éducatives, règlements des études, règlements fixant l'organisation des cursus et les modalités de passation des épreuves d'évaluation, etc.

Sur base des pratiques des institutions partenaires ayant déjà rempli ces obligations du décret, la Chambre a défini les lignes directrices pouvant guider les institutions à répondre aux obligations du décret sur l'Enseignement supérieur inclusif relatives à leur engagement en faveur de l'Enseignement supérieur inclusif.

La ChESI a également réalisé l'inventaire des dispositions prises par les institutions partenaires en matière d'information des futurs étudiants sur leur engagement en faveur d'un Enseignement supérieur inclusif et sur les modalités et formulaires ad hoc.

Elle a également mené une réflexion sur l'opportunité de concevoir une plaquette d'information destinée à informer les futurs étudiants des institutions partenaires du Pôle hainuyer des services pouvant leur être offerts en matière d'Enseignement supérieur inclusif.

b) Procédure de contestation

La Chambre « Enseignement supérieur inclusif » a élaboré une procédure lui permettant de statuer, en l'absence d'accord, sur une demande de modification du plan d'accompagnement individualisé, procédure prévue par le décret sur l'Enseignement supérieur inclusif.

c) Elaboration d'un Règlement d'Ordre Intérieur (ROI)

La CHESI a rédigé un Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) incluant la procédure lui permettant de statuer, en l'absence d'accord, sur une demande de modification du plan d'accompagnement individualisé.

d) Journée d'étude du Pôle hainuyer

Enfin, la Chambre a organisé une journée d'étude s'adressant aux services d'accompagnement pédagogiques de l'Enseignement supérieur, aux personnes relais des institutions partenaires du Pôle hainuyer, aux enseignants des institutions partenaires du Pôle hainuyer et aux étudiants des Facultés et des Catégories concernées.

Elle s'est tenue le 20 novembre 2015, à Mons, sur la thématique « Enseignement supérieur inclusif : de la reconnaissance à l'accompagnement ».

Cette journée a poursuivi différents objectifs :

- informer sur le cadre légal organisant l'Enseignement supérieur inclusif en Fédération Wallonie-Bruxelles;
- examiner la notion d'étudiant à besoins spécifiques (EBS), la difficulté de la reconnaissance de besoins spécifiques permettant la mise en place d'un accompagnement adéquat, etc;
- examiner le cas particulier des troubles langagiers (quels sont les besoins spécifiques d'un étudiant porteur d'un trouble du langage ? Comment établir un diagnostic précis ? Comment offrir une assistance appropriée ?);
- offrir des outils permettant d'accompagner les étudiants en fonction de leurs besoins spécifiques;
- sensibiliser au handicap.

PERSPECTIVES

Afin de compléter la procédure permettant à la ChESI de statuer, en l'absence d'accord, sur une demande de modification du plan d'accompagnement individualisé, plusieurs outils complémentaires doivent être réalisés. Le travail entrepris à ce sujet en 2015 sera poursuivi afin que la procédure puisse être effective à la rentrée académique 2016-2017.

La réflexion relative à l'opportunité de réaliser une plaquette d'information destinée à informer les futurs étudiants des institutions partenaires du Pôle hainuyer des services pouvant leur être offerts en matière d'Enseignement supérieur inclusif se verra concrétisée par sa réalisation en 2016.



ANNEXE 1

Liste des institutions partenaires du Pôle Hainuyer

INSTITUTIONS PARTENAIRES

Le Pôle hainuyer se compose des 37 établissements d'Enseignement supérieur implantés sur le territoire de la province de Hainaut, soit 3 Universités, 3 Hautes Ecoles, 3 Ecoles supérieures des Arts et 28 Etablissements de Promotion sociale repris au sein de trois réseaux :

UNIVERSITÉS

- Université de Mons – UMONS
- Université catholique de Louvain – UCL
- Université libre de Bruxelles - ULB

HAUTES ECOLES

- Haute Ecole en Hainaut – HEH
- Haute Ecole Louvain en Hainaut – HELHa
- Haute Ecole Provinciale de Hainaut-Condorcet – HEPH-Condorcet

ECOLE SUPÉRIEURES DES ARTS

- Arts au carré – ARTS²
- Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai – ACT
- Ecole supérieure des Arts Saint-Luc Tournai - ESASLT

ETABLISSEMENTS DE PROMOTION SOCIALE

- Réseau de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Réseau du Conseil des Pouvoirs Organisateurs de l'Enseignement Officiel Neutre Subventionné – CPEONS
- Réseau libre subventionné





Université de Mons



Université
catholique
de Louvain



Université de Mons (UMONS)

Siège social :

Place du Parc, 20 - 7000 Mons

Tél. +32 (0)65.37.31.11

info.mons@umons.ac.be

<http://www.umons.ac.be>

Autre site dans le Hainaut :

Boulevard Joseph II, 38-42 - 6000 Charleroi

Tél. +32 (0)71.89.91.17

info.charleroi@umons.ac.be

<http://www.umons.ac.be>

Université Catholique de Louvain (UCL)

Siège social :

Place de l'Université, 1 - 1348 Louvain-la-Neuve

<http://www.uclouvain.be>

Dans le Hainaut :

Chaussée de Binche, 151 - 7000 Mons

Tél. +32 (0)65.32.33.27

info.etudes@uclouvain-mons.be

<http://www.uclouvain.be/mons>

Maison Georges Lemaître

Boulevard Devreux, 6 - 6000 Charleroi

Tél. +32 (0)71.20.25.00

info-charleroi@uclouvain.be

<http://www.uclouvain.be/charleroi>

Chaussée de Tournai, 7 - 7520 Tournai (Ramegnies-Chin)

Tél. +32 (0)69.25 03 22

loci-tournai@uclouvain.be

<http://www.uclouvain.be/tournai>

Université libre de Bruxelles (ULB)

Siège social :

Avenue F. Roosevelt, 50 - 1050 Bruxelles

<http://www.ulb.ac.be>

Dans le Hainaut :

ULB, Charleroi-Ville Haute, bât Z. Gramme

Boulevard E. Solvay, 31 - 6000 Charleroi

Tél. +32 (0)2.650.36.36

etudes@ulb.ac.be

<http://www.ulb.ac.be/ulb/presentation/ulb-en-wallonie>



HAUTES ECOLES

Haute Ecole en Hainaut (HEH)

Rue Pierre-Joseph Duménil, 4 – 7000 Mons
+32 (0)65.34.79.83
info@heh.be
<http://www.heh.be>

Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa)

Chaussée de Binche, 159 – 7000 Mons
+32 (0)65.40.41.41
info@helha.be
<http://www.helha.be>

Haute Ecole Provinciale de Hainaut – Condorcet (HEPH-Condorcet)

Chemin du Champ de Mars, 17 – 7000 Mons
+32 (0)65.40.12.20
info@condorcet.be
<http://www.condorcet.be>

ECOLE SUPÉRIEURES DES ARTS

ARTS² (Arts au carré)

Rue de Nimy, 7 – 7000 Mons
+32 (0)65.34.73.77
info@artsaucarre.be
<http://artsaucarre.be>

Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai (ACT)

Rue de l'Hôpital Notre-Dame, 14 – 7500 Tournai
+32 (0)69.84.12.63
academie.secretariat@skynet.be
<http://www.actournai.be/fr>

Ecole supérieure des Arts Saint-Luc Tournai (ESASLT)

Chaussée de Tournai, 7 – 7520 Tournai (Ramegnies-Chin)
+ 32 (0)69.25.03.66
secretariat-esa@saintluctournai.be
<http://sup.saintluctournai.be>



ETABLISSEMENTS DE PROMOTION SOCIALE

Réseau de la Fédération Wallonie-Bruxelles



Institut d'Enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) d'Ath-Flobecq

Rue Carton, 5 - 7800 Ath
+32 (0)68.28.17.44
info@ieps-ath.be
<http://www.ieps-ath.be>



Institut d'Enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Dour

Rue de Boussu, 84 - 7370 Dour
+32 (0)65.65.24.47
iepsf.dour@belgacom.net
<http://www.iepscdour.be>



Institut d'Enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Frameries

Rue du Onze Novembre, 2 - 7080 Frameries
+32 (0)65.67.22.28
iepscf.frameries@skynet.be
<http://www.iepscf-frameries.be>



Institut d'Enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Jemappes-Quévrain

Avenue Roi Albert, 643 - 7012 Jemappes
+32 (0)65.88.15.00
administration@iepsjemappes.be
<http://iepsjemappes.be>



Institut d'Enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Morlanwelz-Mariemont

Rue Raoul Warocqué, 46 - 7140 Morlanwelz-Mariemont
+32 (0)64.44.97.54
ineps.mlz@skynet.be
<http://www.ineps-mlz.be>



Institut d'Enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Mouscron-Comines

Place de la Justice, 1 Bte 155 - 7700 Mouscron
+32 (0)56.84.23.72
iepascmouscron@gmail.com
<http://www.iepsm.be>



Institut d'Enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Peruwelz

Boulevard Léopold III, 40 - 7600 Péruwelz
+32 (0)69.77.10.35
secretariat@epsperuwelz.be
<http://www.epsperuwelz.be/>



Institut d'Enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Sivry-Rance

Rue Pauline Hubert 40 Bte 2 - 6470 Rance
+32 (0)60.41.16.28
dir.iepscf.rance@sec.cfwb.be
<http://www.rance-promsoc.be>



Institut d'Enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Thuin

Grand'Rue 52- 6530 Thuin
+32 (0)71.59.51.53
iepscf.thuin@sec.cfwb.be
<http://www.thuinpromsoc.be>



Institut d'Enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Tournai-Antoing-Templeuve

Rue Saint-Brice, 53 - 7500 Tournai
+32 (0)69.22.48.41
iepscf.tournai@sec.cfwb.be
<http://www.iepscf-tournai.be>



Institut d'Enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Colfontaine

Rue Clémenceau, 60-62 - 7340 Wasmès
+32 (0)65.67.26.88
info@iepscol.be
<http://www.iepscol.be>

ETABLISSEMENTS DE PROMOTION SOCIALE

Réseau du Conseil des Pouvoirs Organisateurs de
l'Enseignement Officiel Neutre Subventionné – CPEONS



Institut Provincial Supérieur des Sciences Sociales et Pédagogiques

Atelier Ferrer - Boulevard Gustave Rouiller, 1 - 6000 Charleroi
+32 (0)71.53.17.58
ipsma.ps@hainaut.be
<http://www.ipsmaps.be>



Université du Travail - Institut d'Enseignement Technique Commercial

Square Hiernaux, 2 - 6000 Charleroi
+32 (0)71.53.17.56
benedicte.gruselle@hainaut.be
<http://www.ietcps.be>



Institut Supérieur Industriel

Boulevard Solvay, 31 - 6000 Charleroi
+32 (0)71.53.17.57
paul.fassiaux@hainaut.be
<http://www.isips.be>



PROMSOC Mons-Borinage

Avenue du Tir, 10 - 7000 Mons
+32 (0)65.39.89.39
superieur@promsoc.net
<http://www.promsoc.net>



Institut Provincial des Arts et Métiers du Centre

Rue Paul Pastur, 1 - 7100 La Louvière
+32 (0)64.22.22.80
rosario.monge@hainaut.be
<http://amll.hainaut.be>



Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale du Hainaut Occidental

Rue Paul Pastur, 49 - 7900 Leuze-en-Hainaut
+32 (0)69.67.21.26
secretariat.ipepsho@hainaut.be
<http://www.ipepsho.be>



Institut Technique et Agricole de la Province de Hainaut

Rue de la Station, 57 - 7060 Soignies
+32 (0)67.34.02.52
ita.soignies@hainaut.be
<http://www.italsoignies.be/>



Institut Supérieur Plus Oultre

Rue de Savoie, 6 - 7130 Binche
+32 (0)64.34.20.93
plusoultre@skynet.be
<http://www.plusoultre.be/>



Les Cours Industriels et Commerciaux de Couillet

Rue des Lilas, 3 - 6010 Couillet
+32 (0)71.43.48.08
ciccouillet.eps@gmail.com



Les Cours Industriels et Commerciaux d'Ecaussinnes

Rue Ernest Martel, 6 - 7190 Ecaussinnes-D'Enghien
+32 (0)67.44.38.32
ecoleindustrielle.ecaussinnes@skynet.be
<http://www.eic-ecaussinnes.be/>



ETABLISSEMENTS DE PROMOTION SOCIALE

Réseau libre subventionné



Collège Technique « Aumôniers du travail »

Grand Rue, 185 - 6000 Charleroi
+32 (0)71.28.59.05
secretariat@promsocatc.net
<http://www.promsocatc.be>



Arts et Métiers Enseignement Promotion Sociale (AMEPS)

Rue Sainte Thérèse, 47 - 6560 Erquelinnes
+32 (0)71.55.51.27
info@ameps.be
<http://www.ameps.be>



Institut Reine Astrid de Mons (IRAM)

Rue Saint-Luc, 3 - 7000 Mons
Chaussée de Binche, 159 - 7000 Mons
+32 (0)65.40.41.92
info@iramps.be
<http://www.iramps.be>



Collège technique Saint-Henri

Avenue Royale, 50/B - 7700 Mouscron
+32 (0)56.85.57.00
promsoc@sthenri.be
<http://www.sainthenri-promsoc.be>



Centre d'Enseignement Supérieur pour Adultes (CESA)

Rue de Courcelles, 10 - 6044 Roux
+32 (0)71.45.11.08
cesa@cesa.be
<http://www.cesa.be>



Ecole des Femmes Prévoyantes Socialistes (FPS)

Avenue des Alliés 2, - 6000 Charleroi
+32 (0)71.50.78.23
secretariat@ecole-fps-charleroi.be
<http://www.ecole-fps-charleroi.be>



Enseignement de Promotion Sociale d'Enghien (EPSE)

Rue du Village, 50 - 7850 Marcq
+32 (0)2.395.60.23
info@epse.be
<http://www.epse.be>

ANNEXE 2

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (AG)
CONSTITUANTE DU PÔLE HAINUYER ET DE LEURS REPRÉSENTANTS
DATE DU 26 MARS 2015

Etablissements membres de l'AG	Représentants
Université de Mons (UMONS)	Calogero CONTI Bernard HARMEGNIÉS Giuseppe PAGANO Dany VINCE
Université catholique de Louvain (UCL)	Vincent BLONDEL Rudy DE WINNE Dominique OPFERGELT Paul BOUMAL
Université Libre de Bruxelles (ULB)	Didier VIVIERS Catherine DEHON
Université de Liège (ULG)	Bernard RENTIER Eric HAUBRUGE
Université de Namur (UNamur)	Yves POULLET Charles ANGELROTH
Haute Ecole en Hainaut (HEH)	Denis DUFRANE France BOUVEZ Dominique DECKERS Alain DELBECQ
Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa)	Jean-Luc VREUX Philippe DECLERCQ Dominique MASY Michel GOMEZ
Haute Ecole de Hainaut-Condorcet (HEPH-Condorcet)	Pascal LAMBERT Alain DISEUR Michel VAN KONINCKXLOO
Arts ²	Michel STOCKHEM
Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai (AC'T)	Bernard BAY Catherine IAZURLO
Ecole supérieure des Arts Saint-Luc Tournai (ESASLT)	Xavier DOCHY Jacques DELANNAY Pierre DESMONS

Etablissements membres de l'AG	Représentants
Institut Provincial Supérieur des Sciences Sociales et Pédagogiques	Martine FEVRY
Université du Travail Institut d'Enseignement Technique Commercial	Benoît DELBEQUE Lisbeth DEVOS
Institut Supérieur Industriel de la Province de Hainaut Promotion sociale	Patrice ANTOINE
PROMSOC Supérieur Mons-Borinage	Alain BLONDEAU
Institut Provincial des Arts et Métiers du Centre	Noëlla MERTENS
Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale du Hainaut Occidental	Brigitte DELCOURT Chantal DIERICK
Institut Technique et Agricole de la Province de Hainaut	Axel POLET
Institut Supérieur Plus Outre de la ville de Binche	Guy VANBELLINGEN
Etablissement Communal d'Enseignement Technique, Industriel et Commercial	Marc MEURICE
Cours Industriels et Commerciaux de Couillet	Michèle CHAUDOIR
Ecole industrielle et commerciale de Courcelles	Cécile HENRY
Cours Industriels et Commerciaux d'Ecaussines	Patrick GODFROID
FORM@T 21 – Centre de formation continuée « Gustave Piton »	Myriam VERLY
Cours Techniques Commerciaux et Professionnels Secondaires	Olivia DEWAILLY
Ecole Industrielle communale	Stéphanie BOULIN
Ecole Industrielle et Commerciale de la Ville de Saint-Ghislain	Patrick PIERART Florence MONIER
Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) d'Ath-Flobecq	Isabelle HENRY
Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Dour	Delphine ESTORET
Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Frameries	Thérèse VANLIERDE
Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Jemappes-Quiévrain	Yves ANDRE
Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Morlanwelz-Mariemont	Vincent DURANT
Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Mouscron-Comines	Jean-Emmanuel LASSOIE
Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Péruwelz	Pascale HOGNE
Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Sivry-Rance	Maryline FRELON

Etablissements membres de l'AG	Représentants
Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Thuin	Lina MARTORANA
Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Tournai-Antoing-Templeuve	Stéphane LELEU Ophélie GERONNEZ
Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Colfontaine	Marc BIEVELEZ
Collège Technique «Aumôniers du travail»	Jacky THYS
Ecole d'Arts et métiers	Christian ANDRIS
Institut Reine Astrid (IRAM)	Béatrice WATERLOT Jacques DELANNAY
Collège technique Saint-Henri	Bernard WARLOP
Centre d'enseignement supérieur pour adultes	Anne SCHEUNE
Ecole des Femmes Prévoyantes Socialistes de Charleroi	Charles TESSE
Enseignement de promotion sociale d'Enghien	Philippe BASYN

COMMISSAIRES DU GOUVERNEMENT

Commissaire du Gouvernement près le Pôle hainuyer	Bernard COBUT
Commissaire du Gouvernement près l'UMONS	Bernard CUVELIER

ANNEXE 3

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA) DU PÔLE HAINUYER ET DE LEURS REPRÉSENTANTS EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2015.

VOIX DÉLIBÉRATIVES

Etablissements membres du CA	Représentants
Université de Mons (UMONS)	Calogero CONTI Bernard HARMEGNIES Dany VINCE
Université catholique de Louvain (UCL)	Alain VAS
Université Libre de Bruxelles (ULB)	Pierre MARAGE
Haute Ecole en Hainaut (HEH)	Denis DUFRANE Dominique DECKERS
Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa)	Jean-Luc VREUX Philippe DECLERCQ Michel GOMEZ Dominique MASY
Haute Ecole de Hainaut-Condorcet (HEPH-Condorcet)	Pascal LAMBERT Alain DISEUR Hubert REMY
Arts ²	Michel STOCKHEM
Ecole supérieure des Arts Saint-Luc Tournai (ESASLT)	Xavier DOCHY
EPS Réseau officiel subventionné	Alain BLONDEAU
EPS Réseau de la FWB	Yves ANDRE
Représentants du personnel	Marc BIEVELEZ Nathalie COUVREUR Rita FABIANI Laurence FAUVEAU Didier RUBAN Yvan SCOYS
Représentants des étudiants	Vincent CUIGNET Bastien FRANCOIS Robin LOOS Sébastien MAHIEU Mourad OUHAMED Damien VANBEVER

VOIX CONSULTATIVES

Etablissements membres du CA	Représentants
Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai (AC'T)	Bernard BAY
EPS Réseau libre	Béatrice WATERLOT

COMMISSAIRES DU GOUVERNEMENT

Etablissements membres du CA	Représentants
Commissaire du Gouvernement près le Pôle hainuyer	Bernard COBUT
Commissaire du Gouvernement près l'UMONS	Jérémie TOJEROW

ANNEXE 4

LISTE DES MEMBRES DES COMMISSIONS/CHAMBRE DU
PÔLE HAINUYER EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2015

COMMISSION « INFORMATION ET ORIENTATION »

(E) effectif (S) suppléant

Etablissements membres	Représentants
Université de Mons (UMONS)	Christine RENOTTE (E) Valéry SAINTGHISLAIN (S)
Université catholique de Louvain (UCL)	David FRANZINI (E) Régis STREBELLE (S)
Université Libre de Bruxelles (ULB)	Corinne DUCKSTEIN (E) Pascale VERTONGEN (S)
Haute Ecole en Hainaut (HEH)	Céline POURBAIX (E) France BOUVEZ (S)
Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa)	Michel PETTEAU (E) Jean-Luc DUBART (S)
Haute Ecole provinciale de Hainaut-Condorcet (HEPH-Condorcet)	Justine BRAHY (E) Lorianne ERRICO (S)
Arts ²	Gwenaëlle L'HOSTE (E) Christophe VEYS (S)
Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai (AC'T)	Catherine IAZURLO (E) Caroline LEMAIRE (S)
Ecole supérieure des Arts Saint-Luc Tournai (ESASLT)	Xavier DOCHY (E) Néant
EPS Réseau officiel subventionné	Patrice ANTOINE (E) Alain BLONDEAU (S)
EPS Réseau de la FWB	Thérèse VAN LIERDE (E) Pascale HOGNE (S)
EPS Libre	Monia Di GIANGREGORIO (E) Charles TESSE (S)
Représentants du personnel	Laurence FAUVEAU (E) Françoise BESANGER (S)
Représentants des étudiants	Néant Néant

COMMISSION « CENTRE DE DIDACTIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR »

E effectif S suppléant

Etablissements membres	Représentants
Université de Mons (UMONS)	Marc DEMEUSE (E) Frédérique ARTUS (S)
Université catholique de Louvain (UCL)	Jean-Emile CHARLIER (E) Olivier LALOUX (S)
Université Libre de Bruxelles (ULB)	Nadine POSTIAUX (E) Eric UYTTEBROEK (S)
Haute Ecole en Hainaut (HEH)	Nathalie KINIF (E) Christophe BRION (S)
Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa)	Sandrine DECAMPS (E) Marc DEGAND (S)
Haute Ecole provinciale de Hainaut-Condorcet (HEPH-Condorcet)	Désiré NKIZAMACUMU (E) Simon RENAUT (S)
Arts ²	Françoise REGNARD (E) Nathalie COUVREUR (S)
Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai (AC'T)	Elodie MOREAU (E) Bernard BAY (S)
Ecole supérieure des Arts Saint-Luc Tournai (ESASLT)	Xavier DOCHY (E) Néant
EPS Réseau officiel subventionné	Nathalie DELAUNOIS (E) Marie-Laure GRAS (S)
EPS Réseau de la FWB	Yves ANDRE (E) Pascale HOGNE (S)
EPS Libre	Béatrice WATERLOT (E) Bernard WARLOP (S)
Représentants du personnel	Sophie GODFRINNE (E) Yvan SCOYS (S)
Représentants des étudiants	Néant Néant

Etablissements membres	Représentants
Université de Mons (UMONS)	Joëlle TILMANT (E) Néant
Université catholique de Louvain (UCL)	David FRANZINI (E) Vincent FILLEUL (S)
Université Libre de Bruxelles (ULB)	Anne DELVAUX (E) Néant
Haute Ecole en Hainaut (HEH)	Gaëtan DENDIEVEL (E) Pierre VANDERLIN (S)
Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa)	Paul LODEWICK (E) Marina FINET (S)
Haute Ecole provinciale de Hainaut-Condorcet (HEPH-Condorcet)	Jean DELPLAN (E) Patricia HOSSELET (S)
Arts ²	Christophe HORLIN (E) Jorge DE LA TORRE (S)
Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai (AC'T)	Fabienne THIBAUT (E) Catherine IAZURLO (S)
Ecole supérieure des Arts Saint-Luc Tournai (ESASLT)	Xavier DOCHY (E) Néant
EPS Réseau officiel subventionné	Georges CHAVAGNE (E) Michel GOSSIAUX (S)
EPS Réseau de la FWB	Delphine ESTORET (E) Maryline FRELON (S)
EPS Libre	Béatrice WATERLOT (E) Daniel MANINI (S)
Représentants du personnel	Michel POPIJN (E) Pierre VANDERLIN (S)
Représentants des étudiants	Néant Néant

COMMISSION « MOBILITÉ INTERNATIONALE »

E effectif S suppléant

Etablissements membres	Représentants
Université de Mons (UMONS)	Alain VANDE WOUWER E Géraldine BERGER S
Université catholique de Louvain (UCL)	Nathalie GILSON E Magaly DUQUESNE S
Université Libre de Bruxelles (ULB)	Inès PROENCA E Yvon MOLINGHEN S
Haute Ecole en Hainaut (HEH)	Laurence BARAS E France BOUVEZ S
Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa)	Philippe DE CONINCK E Guy PHILIPPRON S
Haute Ecole provinciale de Hainaut-Condorcet (HEPH-Condorcet)	Anne DELANNAY E Anne VERBEKE S
Arts ²	Kurt ENGELEN E Christophe HORLIN S
Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai (AC'T)	Thomas BOUCART E Bernard BAY S
Ecole supérieure des Arts Saint-Luc Tournai (ESASLT)	Xavier DOCHY E Néant
EPS Réseau officiel subventionné	Valentine HUPEZ E Xavier LAMBOTTE S
EPS Réseau de la FWB	Muriel PIETTE E Delphine ESTORET S
EPS Libre	Charles TESSE E Daniel MANINI S
Représentants du personnel	Néant Néant
Représentants des étudiants	Néant Néant

Etablissements membres	Représentants
Université de Mons (UMONS)	Céline THILLOU E Gérardina CURCIO S
Université catholique de Louvain (UCL)	Fabienne LELOUP E Nadine MESKENS S
Université Libre de Bruxelles (ULB)	Pierre MARAGE E Dominique DEMONTE S
Haute Ecole en Hainaut (HEH)	Françoise VANDER POORTEN E Dominique DECKERS S
Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa)	Dominique MASY E Edouard BOUFFIOULX S
Haute Ecole provinciale de Hainaut-Condorcet (HEPH-Condorcet)	Thierry MARIQUE E Grégory CUVELIER S
Arts ²	Michel STOCKHEM E Françoise REGNARD S
Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai (AC'T)	Catherine IAZURLO E Bernard BAY S
Ecole supérieure des Arts Saint-Luc Tournai (ESASLT)	Xavier DOCHY E Néant
EPS Réseau officiel subventionné	Carine RAKOFSKY E Corine YERNAUX S
EPS Réseau de la FWB	Stéphane LELEU E Jean-Emmanuel LASSOIE S
EPS Libre	Charles TESSE E Néant
Représentants du personnel	Néant Néant
Représentants des étudiants	Néant Néant

CHAMBRE « ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR INCLUSIF »

(E) effectif (S) suppléant

Etablissements membres	Représentants
Université de Mons (UMONS)	Alexandre LEGRAND (E) Françoise LIENARD (S)
Université catholique de Louvain (UCL)	Anne-Sophie HAZEBROUCQ (E) Didier LAMBERT (S)
Université Libre de Bruxelles (ULB)	Hélène ZEGRES (E) Philippe EMLIT (S)
Haute Ecole en Hainaut (HEH)	Christophe BRION (E) Cécile BUSIAU (S)
Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa)	Edouard BOUFFIOULX (E) Sandrine DECAMPS (S)
Haute Ecole provinciale de Hainaut-Condorcet (HEPH-Condorcet)	Nathalie VANZEVEREN (E) Lydia SPEDALE (S)
Arts ²	Martin WAROUX (E) Laurent VANHULLE (S)
Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai (AC'T)	Catherine IAZURLO (E) Caroline LEMAIRE (S)
Ecole supérieure des Arts Saint-Luc Tournai (ESASLT)	Xavier DOCHY (E) Olivier DUBUS (S)
EPS Réseau officiel subventionné	Corinne YERNAUX (E) Néant
EPS Réseau de la FWB	Delphine ESTORET (E) Maryline FRELON (S)
EPS Libre	Monia DI GIANGREGORIO (E) Béatrice WATERLOT (S)
Représentants du personnel	Néant Néant
Représentants des étudiants	Damien VAN BEVER (E) Mourad OUAMED (S)





ASBL Pôle hainuyer
Place du Parc, 20
7000 Mons

.....
www.polehainuyer.be